

Message du président et premier dirigeant



Le printemps 2020 marque la fin de ma première année complète au poste de président et premier dirigeant de la SADC, une année de transformation. Je remercie mes collègues d'avoir adopté sans réserve notre vision de renouveau culturel et concouru au renforcement des compétences auxquelles nous ferons appel pour protéger les dépôts des Canadiens, et ce, quelle que soit la conjoncture économique. Je remercie également notre conseil d'administration de l'orientation claire donnée à la SADC et du soutien dispensé à notre équipe de direction alors que nous amorçons un virage audacieux.

La transformation de la SADC battait déjà son plein quand la pandémie de COVID-19 a frappé, posant des risques pour la santé des Canadiens et notre économie. En vertu du mandat que lui a conféré le Parlement, la SADC joue un rôle limité mais crucial en ce qui concerne la protection des Canadiens et le regain de confiance des consommateurs. Je suis certain que le repositionnement de la SADC opéré en 2019-2020 nous apporte les assises nécessaires pour faire face à la crise et remplir notre engagement envers les Canadiens, malgré les incertitudes sur l'avenir.

Cinq thèmes sous-tendent notre transformation. En voici un aperçu.

Culture d'entreprise. Les meilleures organisations réussissent grâce à des valeurs établies de façon participative et que chacun fait siennes, l'exemple venant du haut. Pendant l'exercice, les membres de notre personnel ont collaboré à la définition de nos engagements, que nos dirigeants intégreront à notre culture d'entreprise de manière descendante durant les prochains exercices. Nos quatre grands engagements sont les suivants :

- Servir les Canadiens
- Assumer nos responsabilités
- Être à l'unisson
- Anticiper et réagir

Prise de décisions stratégiques. Pour prendre les bonnes décisions stratégiques, nous devons bien comprendre l'interaction entre les risques et le mandat de la SADC. C'est pourquoi, sur recommandation de notre conseil d'administration, nous nous sommes dotés d'un cadre de gestion des risques de l'entreprise (GRE) pour éclairer nos prises de décisions. Ce cadre oriente le dialogue entre le conseil et la direction. Il permet l'alignement des stratégies d'entreprise et de l'appétence au risque à la grandeur de l'organisation.

Organisation. Avec l'appui de notre conseil d'administration, nous avons procédé à la restructuration de la SADC pour mettre en place notre nouvelle culture d'entreprise et notre cadre de GRE. Certaines équipes ont été réassemblées en une structure mieux adaptée aux différents volets du mandat de la SADC et à l'évolution des risques liés à notre contexte d'exploitation. De mini sondages menés à l'interne indiquent que les employés sont très favorables à ces changements. Il s'ensuit que l'organisation gagne en confiance.

Préparation. À titre d'assureur-dépôts du pays, notre compétence première consiste à être prêts à agir, au cas où l'une ou plusieurs de nos institutions membres traverseraient des périodes d'instabilité ou de difficulté financière. Grâce aux changements apportés à sa culture d'entreprise, à son processus de prise de décisions stratégiques et à son organisation, la SADC est bien mieux placée pour servir les Canadiens à tous les

stades du cycle économique. Ainsi, l'actualisation de nos processus d'assurance et de remboursement des dépôts assurés va bon train. Le recours à des technologies modernes, rapides et sécurisées, qui s'adaptent à l'évolution du paysage bancaire, nous permettra de mieux servir les Canadiens. Nous avons par ailleurs bouclé notre première évaluation officielle des plans de règlement des banques d'importance systémique nationale, évaluation que nous menions déjà de façon informelle depuis quelques années. Nous avons étendu le processus d'établissement de plans de règlement aux institutions membres de petite et moyenne taille pour nous assurer du potentiel de règlement de toutes nos institutions membres, quelle que soit leur taille. La SADC a ainsi l'assurance de pouvoir faire face à l'incertitude financière de l'après COVID-19.

Solidité financière. En qualité d'assureur-dépôts et d'autorité de règlement du Canada, la SADC continue de consolider sa solide assise financière à un faible coût pour les Canadiens. Nos primes, qui représentent 7,85 points de base des dépôts assurés, avoisinent les taux les plus bas pratiqués par les assureurs-dépôts d'autres pays. Malgré nos primes modestes, la croissance de notre financement *ex ante*, destiné à couvrir toute perte liée à l'assurance-dépôts, progresse comme prévu. Au 31 mars 2020, nous estimons que la cible minimale de financement *ex ante* de la Société, fixée à 100 points de base des dépôts assurés, devrait être atteinte en 2025-2026. Ceci s'explique par le fait que les charges, en proportion des primes, sont très faibles. Notre capacité d'emprunt, combinée à notre financement *ex ante*, donne à la SADC une souplesse financière plus que suffisante pour bien servir les Canadiens en toute période d'instabilité financière.

Il est important pour les Canadiens de savoir que la SADC les protège. Ils peuvent ainsi bénéficier de la tranquillité d'esprit que procure l'assurance-dépôts. Forte de son assise financière, la SADC a accéléré ses démarches publicitaires et de marketing. Et j'ai personnellement diffusé des messages auprès des médias d'information et des médias sociaux pour rassurer les Canadiens quant à la sécurité de leurs dépôts.

La pandémie de COVID-19 représente des risques importants pour les Canadiens et notre économie. À la SADC, nous demeurons optimistes. Notre pays saura surmonter ce défi comme il a su faire face à différentes crises au fil de son histoire. La SADC contribue de façon ciblée, mais importante, à cet effort, en se tenant prête à s'acquitter de ses responsabilités envers les Canadiens.

Alors que les Canadiens auront bien des défis à relever dans les mois et les années à venir, il y a au moins une chose dont ils *n'ont pas* à se soucier, grâce à la SADC : la sécurité des dépôts qu'ils confient aux institutions membres de la SADC (des banques et d'autres institutions de dépôt fédérales). Depuis plus de 50 ans, les Canadiens comptent sur la SADC pour protéger leurs épargnes. Et, beau temps ou mauvais temps, personne n'a jamais perdu un seul de ses dollars protégés par la SADC.

Je tiens à féliciter et remercier l'équipe dévouée et talentueuse de la SADC, qui a su s'organiser en télétravail avec rapidité et efficacité pour respecter les restrictions imposées par la pandémie de COVID-19. Nous continuons de servir les Canadiens ensemble, peu importe notre lieu de travail.

Nous traversons des moments difficiles, mais sachez que la SADC sera toujours là pour protéger votre argent.



Peter D. Routledge